



PIÈCES AUTO POUR LES PRO

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 31/03/2025

Echéance le : 30/04/2025

CS/SB

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page: 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
5117088	0165285	CDE 11NMI46B2		Zone Expedition : 03			5861958
Désignation							
N° Pièce							
Quantité ou temps							
C T							
Prix unitaire hors taxe €							
Remise %							
Prix unitaire net hors taxe €							
Montant €							
** BL 5861958 DU 31/03/2025 **							
MR FUMAT							
COMMENTAIRE R.A. : MR FUMAT							
NUMERO DE COMMANDE : 11NMI46B2							
FILTRE D'AIR SEC							
PAPR							
1420R7 B1E02							
1,00 4							
150,58							
32,00							
102,39							
102,39							
20,48							
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 81,91							
CHER CLIENT							
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.							
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS							
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.							
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT							
Total hors taxe €				Montants T.V.A. €			Total T.T.C. €
PI : 81,91				acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			98,29
MO : 0,00				(4) 20,000			
DIV : 0,00				81,91			
				16,38			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
5117088	0165285	5861958
Echéance le :	30/04/2025	
31/03/2025		98,29



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L.441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes impayées et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÈSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.